



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU DISTRICT DE LA SOMME DE
FOOTBALL**

**VENDREDI 24 JUIN 2022 à 19h00
A la Bodéga du Stade Crédit Agricole la
Licorne à Amiens**



BAREME FINANCIER DU DSF

Absence à l'AG	15€ par voix et doublement lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire et/ou Elective.
Engagements Championnats	
Seniors D1	235 €
Seniors D2	230 €
Seniors D3	200 €
Seniors D4	195 €
Seniors D5	159 €
Seniors D6	143 €
Vétérans	138 €
Futsal	138 €
U19	33 €
U19 à 8	15 €
U18	33 €
U17	33 €
U17 à 8	15 €
U16	33 €
U15	30 €
U15 à 8	15 €
U14	30 €
U13	10 €
Foot animation (par équipe U7 à U11)	10 €
Féminines à 11	20 €
Féminines à 8	15 €
U18 Féminines à 8	15 €
U16 Féminines à 8	15 €
U13 Féminines à 8	10 €
U13 Féminines à 5	10 €
U11 Féminines à 8	10 €
U11 Féminines à 5	10 €
Foot animation Féminines	10 €
Engagements Coupes	
Challenge CRCA (challenge du District inclus)	48 €
Challenge Marquette (Challenge Bonnière inclus)	48 €
Coupes de secteur Seniors	15 €
Coupe de la Somme Futsal	48 €



Coupe de la Somme Féminines à 11	30 €
Coupes de la Somme Féminines à 8	15 €
Coupe Somme U19	33 €
Coupe Somme U17	30 €
Coupe Somme U15	30 €
Coupe de Secteur Jeunes	10 €
Art 10	
Non-respect nombre obligatoire de licences dirigeants	50€ par licence manquante
Art 48	
Déclaration irrégulière d'un match	160 €
Art 51	
Frais d'enregistrement d'un tournoi	0 €
Tournoi non homologué	160 €
Art 56	
Bulletin d'engagement hors délai	80 €
Dérogation dans délais	15 €
Dérogation hors délai	30 €
Art 79	
Non-respect de la couleur des maillots (50 € au fautif dont 25 € à l'adversaire)	50 €
Art 82	
Absence de délégué seniors	30 €
Absence de délégué jeunes	10 €
Art 86 Non utilisation de FMI	
1 ^{ère} implication du club pour non-utilisation de la FMI	50 €
2 ^{ème} implication	50 €
3 ^{ème} implication	80 €
4 ^{ème} implication et suivantes	100 €
Transmission de la FMI hors délai	50 €
Art 88	
Non vérification des licences	15 €
Art 104	
Nombre minimum de joueurs insuffisant en cours de match	50 €
Art 119	
Frais de réclamation	30 €
Frais de réserve	30 €
Art 120	
Frais d'évocation	30 €
Art 126 Appel	
Frais de dossier hors disciplinaire	100 €
Frais de dossier disciplinaire	100 €



Art 139	
Dissimulation sur demande de licence	200 €
Fraude sur licence	400 €
Fourniture de faux documents pour obtenir une licence	300 €
Falsification de document officiel	200 €
Fausse feuille de match	300 €
Art 141	
Manquement en cas de sélection	80 €
Art 142 infractions à la réglementation sportive ou administrative	
Non-respect catégorie d'âge	50 €
Absence de surclassement	50 €
Infractions aux règles de la mixité	50 €
Participation à plus d'une rencontre	50 €
Utilisation d'un joueur venant de l'étranger sans certificat de sortie (certificat international de transfert)	50 €
Utilisation d'un joueur d'un autre club sans autorisation	50 €
Match sans autorisation contre un club d'une nation étrangère	50 €
Club frontalier	50 €
Absence non excusée à une convocation officielle du District	50 €
Emploi par un club d'un nom de circonstance ou d'emprunt sans autorisation	50 €
Art 144	
Utilisation d'un joueur suspendu	100 €
Art 145	
Ouverture de dossier Discipline (rouge direct)	30 €
Ouverture de dossier Discipline (Incident hors match)	50 €
Avertissement et exclusion adopté par le conseil de ligue	Fixation du tarif des cartons jaunes : 5€ le premier, 15€ le deuxième et 35€ le 3ème et les suivants.
Exclusion	50 €
Art 146	
1ère Absence de rapport demandé	20 €
2ème absence de rapport demandé	40€ (20 + 20)
3ème absence de rapport demandé et suivante	80€ (20+60)
Art 148	
Licencié suspendu pour au moins 6 mois participant à rencontre amicale	25 €
Annexe 8 - forfait	
<u>I - Les forfaits - articles 3</u> - Seniors 1 ^{er} forfait	20 €



2 ^{ème} forfait	30 €
3 ^{ème} forfait	100 €
Forfait général	100 €
Forfait dans les 2 dernières journée de championnat	100 €
Forfait avant la 1 ^{ère} journée de championnat	100 €
- Jeunes et féminines	
1 ^{er} forfait	10 €
2 ^{ème} forfait	15 €
3 ^{ème} forfait	50 €
Forfait dans les 2 dernières	50 €
Forfait général	50 €
Avant le début du championnat	50 €
Absence non excusée à un plateau Foot Animation (U7 à U11) par équipe	10 €
Annexe 8 - VI Cotation	
II - Les cotations	
Article 4 - match perdu pour indiscipline	150 €
Match perdu par pénalité	50 €
Championnat seniors masculin	
Infraction à la réglementation concernant les obligations d'équipes de jeunes	100 €
Infraction au Statut des Educateurs	100 €
Compétitions et Foot Animation	
<u>Art 9</u>	50 € Prévu dans les règlements
- Transmission de la FMI hors délai - Forfait	
Art 15	
- Non-retour	
Feuille de recette	35 €
Feuille de match	50 €
Feuille globale de plateau	10 €
Part du District	15 €
Art	
Refus d'utiliser les équipements fournis lors de la finale	500 €
Infraction au Statut de l'Arbitrage	
1 ^{ère} année Seniors D1	120 €
2 ^{ème} année Seniors D1	240 €
3 ^{ème} année Seniors D1	360 €
4 ^{ème} année et suivantes Seniors D1	480 €
1 ^{ère} année Seniors D2 et en dessous	50 €
2 ^{ème} année Seniors D2 et en dessous	100 €
3 ^{ème} année Seniors D2 et en dessous	150 €



4 ^{ème} année et suivantes Seniors D2 et en dessous	200 €
Divers: Indemnité kilométrique	0,38E/km

Les articles cités font référence aux Règlements Particuliers de la LFHF